



Témoignage d'Annie Antchagno, qui a obtenu un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

**Un jour, le cabinet comptable est venu me dire « Il faut faire une VAE ».
Je ne savais pas précisément ce que c'était mais, par contre, je comprenais
que la VAE pouvait servir à conforter l'avenir de l'exploitation.**

À l'époque, j'étais depuis plus de trois ans conjointe collaboratrice et également assistante maternelle.

J'aidais mon mari à la traite, je m'occupais de la comptabilité et nous avons tous les deux souhaité créer une activité de production et de vente directe de fromages de brebis AOC Ossau-Iraty. Pour pouvoir créer un GAEC et bénéficier d'une aide à l'installation, il fallait que je puisse obtenir la capacité professionnelle et c'est pour cela que je me suis décidée.

Et puis, ici, au Pays Basque, dans la vallée de Baïgorry, les gens depuis toujours ont voulu conserver, entretenir et faire apprécier leur identité, leur terroir, leur art de vivre et leurs produits. Si les femmes continuent à s'investir dans l'agriculture, c'est un atout. Avec mon mari, nous vivons dans cette vallée avec enthousiasme même si le danger de la pression foncière menace l'activité agricole. Tout ce bel équilibre est bien fragile

et nous nous demandons si les jeunes générations vont accepter de reprendre le flambeau.

Au départ, lors de l'élaboration du dossier VAE, c'était pénible. Il fallait, comme lorsque j'étais une élève et que je faisais mes devoirs, m'isoler dans la maison, me concentrer sur un sujet et laisser tomber tout le reste.

J'essayais de répondre aux questions de l'accompagnateur, de suivre ses conseils. Puis il y a eu un déclic, tout est devenu facile et rapide.

Lors de l'entretien avec le jury, j'ai été déstabilisée par une question. Un membre du jury voulait savoir pourquoi nous utilisions la fougère comme litière pour nos brebis alors qu'ici dans la vallée, nous ne nous posons pas cette question, nous l'utilisons traditionnellement parce que la ressource est abondante et économique. Dans la mesure où la plante présente des risques de toxicité, le jury aurait



souhaité que je prouve ma connaissance des risques mais aussi du bon degré de tolérance des brebis. Je m'en souviendrai, de cette fougère !

Pour ce qui concerne la gestion de l'exploitation, tout a été très simple, parce que je me charge de la comptabilité mais aussi parce qu'il faut toujours penser à l'avenir de l'exploitation, raisonner nos choix en fonction de la rentabilité mais aussi du mode de vie que nous voulons préserver. Pour y arriver, il faut toujours faire des calculs.

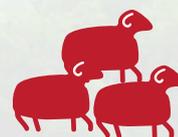
Ce qui est très intéressant dans la VAE, c'est d'apprendre à se poser les bonnes questions.

Mon mari était présent à chaque séance d'accompagnement. Il était très discret mais à la fin de chaque entretien, il discutait « technique » avec le formateur.

Aujourd'hui, l'atelier de transformation ainsi que le local de vente directe sont ouverts et le GAEC fonctionne comme nous l'avions imaginé.

De nouvelles idées se profilent...
Faut voir, il faut faire des calculs.

Annie Antchagno



Pour toute demande d'information complémentaire concernant cette action, vous pouvez contacter :



Catherine Bielli

DRAAF Aquitaine
51, rue Kieser
33077 Bordeaux

Tél. 05 56 00 42 62

Jacques Peyre

CFPPA des Pyrénées Atlantiques
Route du Lycée Agricole
64121 Montardon

Tél. 05 59 33 15 20

Annie et Gérard Antchagno

GAEC POKO
Maison Pokoenea
64430 Urepel

Tél. 05 59 37 57 18